

Orientations d'aménagement et de programmation

Situé en avant gare de la Gare de Lyon, le site Gare de Lyon - Daumesnil représente une emprise de presque 6 ha bordant les voies ferrées. Il se caractérise par une forte densité de fonctions ferroviaires : certaines devant être préservées et reconstituées sur site telle que l'avitaillement de la gare de Lyon et ses fonctions annexes ou à proximité, telle que la gare routière d'une douzaine de cars pour l'accueil des groupes; d'autres quittant définitivement le site telles que le TGV postal ou le centre de tri postal.

L'opération Gare de Lyon - Daumesnil s'inscrit en continuité du lotissement Charolais Ronde également réalisé sur des terrains ferroviaires. Elle participe au changement d'image de tout ce secteur de la rue du Charolais, historiquement attaché à l'exploitation du faisceau ferroviaire. Ainsi, en permettant la réalisation de la deuxième et dernière phase d'aménagement, le projet d'extension du quartier vise à **réintégrer les fonctions logistiques dans un ensemble urbain** qui améliore durablement le cadre de vie quotidien de ses habitants.

Les objectifs d'aménagement sont les suivants :

- **Faciliter et mettre en œuvre des continuités urbaines** avec le nouveau quartier de Charolais Ronde construit autour de la rue nouvelle Jorge Semprun et au-delà, jusqu'à la rue du Charolais et l'avenue Daumesnil. Le désenclavement du secteur sera également réalisé au sud par une desserte viaire locale réservée aux mobilités douces et véhicules de sécurité débouchant boulevard de Bercy. L'articulation soignée des différents parcours (piétons, vélos, automobiles) avec les voies existantes sera assurée.
- **Offrir un meilleur environnement par la création de nouveaux espaces et équipements publics.** Cela se traduira par la réalisation d'un nouvel espace vert, dont un espace vert public d'environ 4 500 m² d'un seul tenant, et par l'organisation d'un maillage végétalisé de circulations douces pour faciliter le parcours des piétons, des personnes à mobilité réduite et des vélos sur l'ensemble de l'espace public depuis la place Henri Fresnay jusqu'au boulevard de Bercy.

Afin de répondre aux besoins des futurs habitants du quartier, deux nouveaux équipements publics, une école et une crèche, seront implantés sur site.

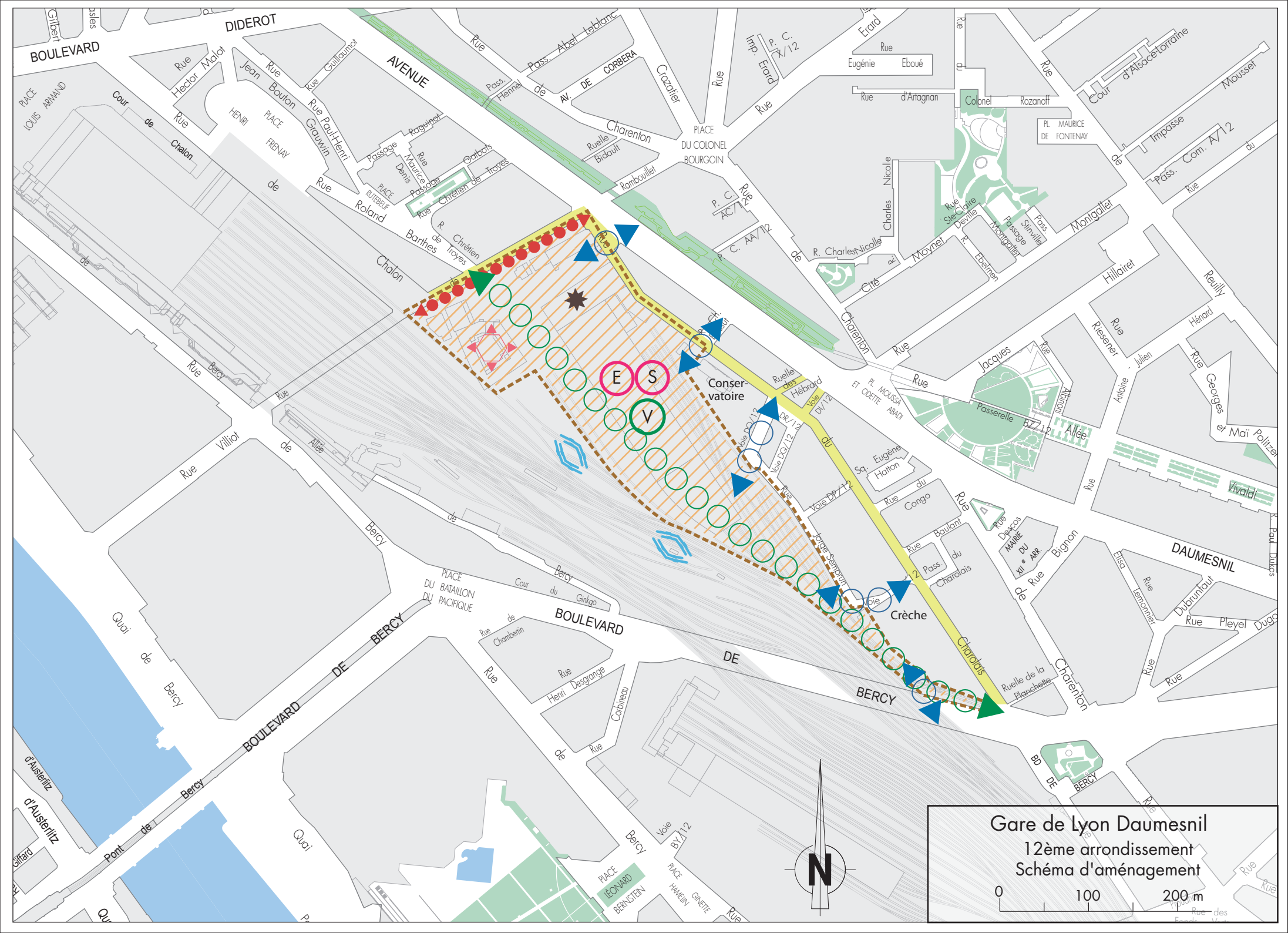
La localisation des équipements et de l'espace vert sur le document graphique figure à titre indicatif.

Le patrimoine bâti existant, notamment la grande halle des messageries, témoignage du passé ferroviaire du site sera partiellement conservé et réhabilité pour accueillir des éléments de programme variés.

- **Développer une mixité urbaine habitat/emploi favorisant l'insertion du quartier dans la ville.** L'aménagement envisagé tendra à assurer une mixité urbaine avec notamment la création de logements sociaux, d'activités économiques et d'équipements publics pour les habitants du quartier. Selon la programmation prévisionnelle, une capacité d'au moins 600 logements est envisagée sur ce site, avec une **proportion d'au moins 60% de logements sociaux et 20% de logements intermédiaires.**

L'avitaillement de la gare de Lyon et ses fonctions annexes seront reconstitués préférentiellement à l'ouest du site, permettant la réalisation d'une zone de développement économique à proximité de la gare de Lyon et en lien avec le pôle tertiaire du secteur Villot/Râpée. Cette zone accueillera également un espace logistique urbain (ELU), préférentiellement en rez-de-chaussée d'immeuble et en lien avec la rue du Charolais.

Le périmètre de dispositions particulières renvoie aux règles énoncées à l'article UG.10.2.4.



Gare de Lyon Daumesnil
12ème arrondissement
Schéma d'aménagement

